ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Dimanche 30 avril 1899 (10 floréal An 107 de la République), 120e jour de l'année, 32e du printemps.
Lever du soleil : 4 h. 44. Coucher 7 h. 11.

Consultations judiciaires gratuites. — A l'Hôtel-de-ville, de 9 h. à midi.

Bains municipaux. — Rue de Rome. — Bains depuis 0 fr. 20 jusqu'à 1 fr. 25.
Fermés à 1 h.

Marché aux Fleurs, Grande Place, jusqu'à une heure.

Marchés. — Grande-Place et place de la Liberté.

Marché aux oiseaux et aux chiens. — Place Chevreul, jusqu'à 1 h. 1/2.

Bibliothèque, collections d'échantillons et dessins artistiques, à l'école nationale des Arts industriels, rue de l'Ermitage, 5, ouverte de 9 h. à midi, de 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Musée artistique, archéologique, ethnographique et d'histoire naturelle, place Chevreul, ouvert de 10 heures à 2 heures.

Hippodrome. — A 3 h. et à 8 h. 1/2. Cirque Vinella. — Représentations.

Concours hippique. — A 3 h. dans le parc Descat, Flers-Breucq.

PARTI OUVRIER. — SECTION ROUBAISIENNE

Théâtre Couvreur, rue Archimède

Le Lundi 1er Mai, à 8 heures du soir

GRANDE CONFÉRENCE PUBLIQUE

avec le concours assuré des citoyens

LÉGITIMUS, *député et président du Conseil général de la Guadeloupe*

FERROUL et **PASTRE,** *députés.*

La réunion sera présidée par le citoyen H. CARRETTE, maire de Roubaix.

Le Conseil municipal de Roubaix reudra compte de son mandat.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 5 mai prochain, à huit heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

Ouverture de la session de mai ; nomination d'un secrétaire.

Affaires Nouvelles. — 1. Correspondance Communication d'une lettre de M. le Maire de Cambrai. — 2. Id. Communication de diverses lettres de remerciements. — 3. Jury criminel : désignation des membres du Conseil municipal appelés à faire partie de la Commission de revision des listes. — 4. Dépenses imprévues : Compte-rendu de l'emploi. — 5. Mandats spéciaux : Compte-rendu de l'emploi.

6. Construction d'un nouvel hôpital : emprunt de 3.300.000 francs ; lettre de M. le Préfet du Nord : observations de M. le Ministre de l'Intérieur.

7. Compte administratif du Maire et compte de gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 1898.

8. Budget supplémentaire de 1899. — 9. Sapeurs-pompiers ; assurances contre les accidents. — 10. Logements insalubres ; homologation de rapports. — 11. Concerts publics ; droits à payer ; traité avec la Société des Auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. — 12. Contentieux ; écoles de la rue Chanzy ; procès avec le Conseil presbytéral de Roubaix et le Consistoire de l'Eglise réformée de Lille ; règlement ; projet de bail. — 13. Contentieux ; réclamation de M. Caucheteux ; demande en autorisation de défendre devant le Conseil de Préfecture.

14. Octroi ; bureau du Moulin (immeuble Decottignies) ; projet de bail. 15. Id. ; fourniture de cabans et de pélerines au personnel ; cahier des charges. 16. Police ; fourniture de ceinturons au personnel ; réception définitive. 17. Hospices ; projets d'échanges de terrains à Wattrelos ; avis du Conseil Municipal. 18. Id. ; dérivation et endiguement du riez de l'Espierre à travers une propriété des Hospices ; avis du Conseil Municipal.

19. Service des Eaux : mode de réalisation des obligations à émettre de l'emprunt de 5.250.000 francs ; 20 id. ; instance en référé engagée par MM. Venot et Cie contre les Villes ; autorisation de défendre ; 21. id. construction d'un logement pour le chef de l'usine élévatoire de la Viscourt, réception définitive ; 22. id. ; marché pour la fourniture en 1899. des houilles nécessaires aux usines élévatoires de Bousbecque et de Roncq (Viscourt).

23. id. ; marchés pour la fourniture de compteurs Kennedy et Schreiber, des pièces de rechange de ces compteurs et des appareils accessoires de leur pose. — 24. Propriétés communales ; maison rue de la Gare, 111 ; demande de MM. Bimar, Brumm et Cie.

25. Bâtiments communaux ; institut Sévigné ; écoles maternelles des rue de Flandre et Pierre-de-Roubaix ; pavage des préaux découverts ; réception définitive des travaux. — 26. Voirie municipale ; travaux de pavage exécutés par le service vicinal rue du Pays et Grande Rue : échange de materiaux ; avis du Conseil municipal.

27. Id. ; bouches à incendie pour pompes à vapeur ; marché pour la fourniture. — 28. Id. rue de Carihem ; alignement, nivellement. — 29. Id. ; avenue Cordonnier ; demande de classement et de mise en état de viabilité. — 30. id. ; dénomination et numérotage des rues ; marché pour la fourniture des plaques. — 31. Id. ; enlèvement des immondices ; marché pour l'entretien du harnachement. — 32. Id. ; fournitures de bureau ; marché pour la fourniture des instruments de precision et des objets de dessin.

33. id. ; rue de Lille : Grosses réparations ; Proposition du service vicinal. — 34 id. place du travail ; Demande de construction d'un tronçon d'égout. — 35. id. ; rue Carpeaux ; pavage d'une section ; réception définitive. — 36. id. ; rue Ingres ; pavage ; réception définitive. — 37. id. ; rue Lacroix ; pavage entre la rue de la Vigne et la rue de la Nation : réception définitive. — 38. id. rue de Lannoy ; construction d'un aqueduc entre la rue Lafontaine et le boulevard de Mulhouse ; réception définitive. — 39 id., rue d'Oran, pavage définitive. — 40. id. avenue des Villas ; ouverture ; réception définitive.

41. Taxe militaire ; états d'exemption ; avis du Conseil Municipal.

42. Bourses, secours et subsides ; demande de bourse en faveur du jeune Lefortry, aveugle. 43. Id. ; demande de trousseau en faveur du jeune Picavet, aveugle. 44. Id. ; demande de la ville de Granlieu, pour un monument à élever à l'Amiral Jaurès. 45. Bourses de l'Etat ; demande en faveur du jeune Fevret, candidat à l'Ecole d'Arts et Métiers de Châlons ; avis du Conseil Municipal. 46. Soutiens de famille ; demandes de militaires en activité de service, de réservistes et de territoriaux ; avis du Conseil municipal.

Rapports des commissions. — 1. Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer ; envoi d'enfants de Roubaix en 1898 ; visite des délégués du Conseil municipal (M. H. Carrette, maire).

2. Police ; création d'un emploi de brigadier (M. Louis Carpentier).

3. Théâtres ; saison théâtrale 1899-1900 ; subventions ; cahiers des charges (M. Tonneau).

4. Bâtiments communaux ; crèches ; construction d'une crèche rue de Tourcoing ; projet (M. Wichart).

5. Id. ; canal de Roubaix ; construction d'une maison pontière au quai de Marseille ; projet (M. Ponthieu).

6. Id. ; entretien des propriétés communales ; crédit supplémentaire (M. Penant).

7. Id. ; éclairage ; demande d'un crédit supplémentaire (M. Delétré).

8. Voirie Municipale ; éclairage électrique de l'Hôtel de Ville ; demande d'un crédit supplémentaire (M. Penant).

9. Id. ; entretien des chaussées pavées ; demande d'un crédit supplémentaire (M. Penant).

10. id. ; entretien des aqueducs et ouvrages d'art ; demande d'un crédit supplémentaire (Penant).

11. Id. ; entretien des promenades et jardins publics ; réclamation de M. Agache-Lompé (Penant).

12. Id. ; rue Larochefoucauld et rue nouvelle ; demande d'ouverture présentée par la « Ruche Roubaisienne » (Ponthieu).

13. Id. ; rue Jouffroy ; prolongement entre le boulevard de Reims et le chemin vicinal 32 ; pétition (Delétré).

14. Id. ; rue Jouffroy ; prolongement ; demande de déclaration d'utilité publique (Delétré).

15. Id. ; rue Monthyon, redressement élargissement (Wichart).

16. Id. ; avenue de l'Hôpital, fixation des alignements et du nivellement (Wichart).

17. Id. ; rue du Pont-Rouge, fixation des alignements et du nivellement (Wichart).

18. Id. ; rue de Charleroi, fixation des alignements et du nivellement (Wichart).

19. Id. ; rue Fulton ; déclassement ; aliénation d'un terrain au profit de M. Pollet (Délétré).

20. Id. ; place de la Nation ; construction d'un acqueduc (M. Delétré).

21. Id. ; entretien des chaussées pavées ; répartition des matériaux pour l'année 1899 (Penant).

22. Id. ; entretien des chemins non pavés ; remboursement de garantie à l'entrepreneur ; demande d'un crédit supplémentaire (Wichart).

23. Id. ; rue de Manfait ; fixation des alignements et du nivellement (Wichart).

24. Id. ; alignements ; acquisition de terrains incorporés à la voie publique (M. Boucherie).

25. Id. ; rue Mignard ; ouverture (M. Gonce).

26. Id. ; rue Larochefoucauld prolongée ; ouverture (M. Gonce). — 27. Id. ; rue des Trente prolongée ; ouverture (M. Gonce). 28. Id. ; rue Vernet ; ouverture (M. Gonce). 29 Id. ; rue de l'Amiral Duquesne ; ouverture (M. Gonce). 30. id. ; rue de la Mécanique ; construction d'un aqueduc (M. Gonce). 31. id. ; entretien du viaduc des Arts (M. Hespel.)

32. Hospices ; projet d'ouverture d'une avenue entre Roubaix et Hem, à travers les propriétés des Hospices, avec échanges de parcelles de terrains ; avis du Conseil municipal (M. Penant).

33. Etablissements de bienfaisance ; dons et legs ; vœu du Conseil municipal de Bethune (M. Achille Carpentier).

34. Cultes ; location des biens de la fabrique de l'église Saint-Martin ; avis du Conseil municipal (M. Louis Carpentier).

35. Bourses et subsides ; demande de la société « Le Tir National » M. Wichart.

36. Id. ; demande de la Société Française de bienfaisance de Londres (M. Wichart).

37. Id. ; demande du comité du monument Garibaldi à Dijon (M. Achille Carpentier).

38. Id. ; demande de bourse en faveur du jeune Pannetrat, élève de l'Ecole Nationale des Arts Industriels (M. Vandeputte).

L'AFFAIRE DE « LA PAIX »

Nous avons annoncé que les prétendus administrateurs, Retur et Cie, que la Cour de Douai avait condamnés, faisaient appel de référé pour l'exécution du jugement qui remettait l'administration de la Coopérative entre les mains de ceux qui avaient été régulièrement élus.

L'affaire est venue devant M. Paul, président du tribunal civil de Lille, qui a purement et simplement rejeté les prétentions de ces individus.

Tout porte à croire que les juges de Roubaix feront de même le mercredi 10 mai prochain. Il faut bien en finir avec les menées de ceux qui ont rêvé de détruire la coopérative La Paix.

La déconfiture de l'U. S. E. P. — Nous avons dit déjà que sur les douze mille circulaires envoyées par l'U. S. E. P. aux électeurs selon l'aveu de M. Motte, douze cents de ces derniers seulement avaient répondu à l'appel de la ligue réactionnaire, lors de la réunion de l'Hippodrome.

Nous avons aussi dit qu'environ 680 membres de l'Union Sociale et Patriotique, avaient depuis un an, envoyé leur démission.

Cette déconfiture de la machine de guerre cléricale est tellement réelle, que les plus acharnés de ses membres, se cachent pas leur découragement profond.

Nous apprenons maintenant que les affaires financières ne vont guère mieux : c'est ainsi que dernièrement **quatre mille circulaires** ont été envoyées par la poste, à des membres qui se refusaient à payer leurs cotisations :

L'argent est si rare par ce temps de chômage que M. Motte devait faire disparaître !!

Cet effondrement ne nous surprend pas autrement : nous nous y attendrons et nous en guettions le moment avec calme.

Nos adversaires nous ont donné rendez-vous en 1900, aux prochaines élections ; nous acceptons avec confiance ce défi...

Trois procès de presse. — Sous ce titre, notre confrère l'*Avenir* (M. V), relate trois actions civiles, intentées au journal satirique *L'Rombaigne* par la trinite Reboux-Robichez-Pascal.

Ces trois journalistes (?) n'ayant plus confiance en leur épée, en leur vaillance» préfèrent tirer sur leurs confrères à coups de papier timbré.

Pour un article dont riraient des hommes d'esprit, ces trois messieurs réclament chacun, au pauvre *Rombaigne*, 25,000 francs de dommages-intérêts !!! rien qu'à !!!

Notre confrère l'*Avenir* s'indigne de ces tristes procédés de défense que la *Croix* a instaurés dans la presse du Nord, et il déclare « qu'une ère nouvelle commence pour le journalisme ». Souhaitons qu'il se trompe.

Nous avons la conviction que la presse républicaine saurà encore et toujours se montrer digne de son rôle et qu'elle se fera toujours scrupule d'employer de telles armes contre ses adversaires.

Laissons les réactionnaires de tous les calibres se syndiquer entre eux pour accomplir leurs basses vengeances et conservons intactes les traditions, qui ont toujours fait l'honneur de la presse républicaine.

G. L.

Libre-Pensée Ni Dieu, ni maître. — Aujourd'hui dimanche 30 avril 1899, à 7 heures du soir, la Société de la Libre-Pensée se réunira chez le citoyen Henri Carrette, rue de l'Alma, 104.

Ordre du jour : Le 1er mai.

JOSEPH CLAUSS

Horloger de la ville de Roubaix, rue de l'Ommelet, 104, Roubaix. Réparations à prix réduits, concernant l'Horlogerie et l'Electricité.

Un voyage à Tunis. — Le nouveau Cinématographe installé dans l'ex-théâtre de la rieuse de verre continue à faire défiler devant ses nombreux visiteurs, les tableaux les plus variés.

Les scènes de magie, de prestidigitation, les scènes comiques se mêlent agréablement au sérieux.

On rit à se tordre devant les mésaventures de Charbonnier chez Arlequin et on est ému devant tel autre tableau.

Le clou de la nouvelle série qui commencera aujourd'hui, sera : Un Voyage à Tunis et l'Auberge ensorcelée.

Comité des Régates. — Dans sa dernière réunion, le Comité des Régates a décidé d'organiser cette année, les régates internationales, sur le canal du Blanc-Seau, le Dimanche 18 juin prochain.

BEURRE D'OOSTCAMPT

le plus pur, le plus fin et le moins cher, 13, rue du Bois Roubaix.

Le grand marché aux Fleurs. — C'est hier qu'a eu lieu le grand marché-exposition de fleurs annuel.

N'était le temps incertain, puis les ondées, on pourrait dire que cette fête florale a été de tous points réussie.

Les richesses des serres roubaisiennes et des environs étaient exposées sur le terre-plein de la Grande-Place.

L'arrangement de toutes ces plantes, arbustes et fleurs, était disposé avec goût et c'était vraiment plaisir de voir le merveilleux coup d'œil de cette floraison printanière.

Les membres du jury et de la commission organisatrice sont venus à la Mairie prendre M. Henri Carrette, maire et M. Hervé Milbeo, adjoint, pour visiter l'exposition.

Nous donnons ci-dessous la composition du jury et la liste des récompenses décernées :

Président : M. Declippelier, jardinier à Haubourdin, délégué de l'Union Horticole d'Haubourdin.

Secrétaire : M. Alfred Delehay, horticulteur-pépiniériste à Marcq-en-Barœul :

Membres : MM. Louis Vervoort, jardinier entrepreneur à Armentières, délégué de la Société d'horticulture d'Armentières ; J.-L. Carpentier, jardinier chez M. Grimonprez, à Camteleu-Lille, délégué de la Société centrale d'horticulture du Nord, à Lille ; Léopold Decrase, jardinier chez M. Jonville-Delcourt, à Roubaix.

Plantes fleuries et ornementales. — Médaille d'or à M. Collier-Relof, horticulteur à Roubaix ; médaille de vermeil grand module à M. Panchant, horticulteur à Croix ; médaille de vermeil 1re classe à Mme veuve Lefebvre-Delombaerde, horticulteur à Mouvaux ; médaille d'argent grand module à M. Ch. Seys, horticulteur à Hem ; médaille d'argent grand modèle à M. Potier, horticulteur à Croix-Allumette ; médaille d'argent 2e classe à M. Meersmann, horticulteur à Mouscron (Belgique).

Plantes vivaces de pleine terre. — Médaille d'or à M. Dubar-Delevoye, horticulteur à Tourcoing (Vert-Prés) ; médaille de vermeil grand module à M. Selembier, horticulteur à Marcq-en-Barœul ; médaille de vermeil 1re classe à M. Louis Pollet, horticulteur à Wasquehal ; médaille d'argent 1re classe à M. Tannières, horticulteur à Wasquehal ; médaille d'argent 2e classe à M. Marissal, horticulteur à Croix ; médaille d'argent 2e classe à M. J.-F. Lepers, horticulteur à Wasquehal ; médaille de bronze à M. Jérome Dejongle, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Bouquets. — Médaille d'argent de 2e classe à Mme Salembier, fleuriste, à Marcq-en-Barœul.

Tentative de vol. — Des voleurs ont essayé d'opérer, dans la nuit de vendredi à samedi, chez M. Bouchez, qui tient une épicerie-buvette, 71, rue de la Vigne.

Vers 2 heures du matin, M. Bouchez fut réveillé au bruit fait par les voleurs en fracturant la serrure et en forçant les verroux de la porte d'entrée de la maison.

Il se leva, mais fut entendu par les malandrins qui prirent la fuite, sans avoir pu être rejoints.

Plainte a été déposée au commissariat du 2e arrondissement, où une enquête a été ouverte.

La Saint-Samert. — La fête annuelle des pompiers aura lieu les dimanche 14 et 21 mai.

Le dimanche 14 mai, revue sur la Grande Place, à midi précises ; dimanche 21 mai, banquet officiel dans la grande salle des fêtes de l'hotel du corps.

Humanité patronale. — Nous avons été mis au courant d'un accident survenu hier matin à l'usine Ernest Bayart, rue du Grand Chemin. Un jeune homme de 18 ans, employé à l'apprêt, a eu le pied écrasé par un ballot de pièces en rouleau, d'un poids de 200 kilogs.

On a obligé le malheureux jeune homme à travailler jusqu'à midi, alors que son mal faisait pitié à voir. Nous verrons si M. Ernould ira à la Mairie la déclaration légale de l'accident.

Œuvre de bienfaisance. — Une soirée chantante, organisée au bénéfice d'une famille nécessiteuse, aura lieu ce soir à l'estaminet du citoyen Alme Morel, rue de Bouvines. On commencera à 6 h. 1/2.

Nous sommes certains que les camarades socialistes seront nombreux pour y assister.

Les contraventions. — La police a dressé hier deux contraventions, une pour embarras de la voie publique et une pour divagation de chiens.

Bannière musicale. — La Société de musique « La Liberté », constituée legalement par arrêté préfectoral en date du 9 août 1897, a obtenu du Préfet du Nord, par autorisation datée du 28 avril, d'avoir une bannière « fond vert », lyre noire, franges dorées, avec les inscriptions : R. F. La Liberté, Roubaix. Fanfare. 1897.

L'Hôtel des Postes. — Les travaux d'agrandissement de l'Hôtel des Postes, rue Nain, sont presqu'entièrement terminés, en ce qui concerne le rez-de-chaussée. Dès cet après-midi, on procédera au déménagement des bureaux et les facteurs auront leur salle dans le nouveau local.

Gymnastique. — Aujourd'hui dimanche 30 avril, a la Roubaisienne, première marche d'entraînement sur Tourcoing.

Réunion au local à 7 heures, départ à 7 h. 1/2.

Costume d'été ou d'hiver selon le temps. En cas de pluie la sortie serait remise au dimanche suivant.

Les sociétaires cyclistes peuvent prendre part à la sortie mais en uniforme.

Sport pédestre. — F. Moreau, le célèbre coureur professionnel, tentera dimanche 30 avril à 2 heures de l'après-midi, de battre le record des deux heures, sur le parcours du pont de Croix à l'octroi de Roubaix. Il espère couvrir 32 kilomètres à pied dans les deux heures sans entraîneurs. Etant engagé dans la course de Paris-Roubaix du 9 mai prochain, il quittera Lundi matin, pour se rendre à Paris à pied, afin d'en connaître le parcours à fond.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

du 29 Avril 1899

NAISSANCES. — Julien Maes, rue des Filatures, cour Cornille, 3. — Victor Seghers, rue de l'Epeule, 2, cour Lampe, 31. — Mireille Diot, rue Ingres prolongée, 50. — Louis Denys, rue Jean Bart, cour Vanreust, 5. — François Stevens, rue des Longues-Haies, 66. — Eugène Mullaisoux, rue de Valmy, 82. — Jean Daniel, boulevard de Strasbourg, 99. — Albert Van Riet, rue Meyerbeer, cour Zuyffels, 10. — Marie Wattel, rue Notre-Dame, 30. — Marie Turlotte, rue Franklin, cour Decaux, 2. — Albertine Leconte, rue Marceau, 38.

DÉCÈS. — Achille Teirlinck, 45 ans, rue de Blanchemaille. — Henry Leroy, 77 ans, rue de la Chapelle-Carrette, 50. — Carlos Hochard, 57 ans, rue de Blanchemaille. — Clara Wiart, 48 ans, rue Inkermann, 45. — Marie Clermont, 78 ans, rue de la Planche-Trouée, 4.

Mort-né, 1.

CROIX

Accès d'impatience qui coûte cher. — Le sieur Louis Bonte, âgé d'une quarantaine d'années, maçon, a sa chambre chez Barthélemy Gillis, âgé de 53 ans, jardinier et cabaretier, rue de la Croix.

Hier matin, après avoir ingurgité pas mal de verres, il se mit dans l'idée de défoncer un panneau de porte et de casser un carreau chez son voisin de chambre, en proférant des injures à l'adresse de personnes présentes. Et comme il était passablement turbulent, le garde Spriet appelé, le conduisit délicatement au violon pour y cuver son vin.

Voilà pourquoi Bonte sera poursuivi pour ivresse, bris de clôture et injures.

Parti ouvrier. — Tous les membres de la section de Croix-Wasquehal sont invités à assister à la réunion générale qui a lieu aujourd'hui, à 4 heures, chez Victor Bernier, place St-Martin.

Présence indispensable.

Publications de rôles. — Le rôle de la taxe sur les cercles, sociétés et lieux de réunion et celui des droits d'épreuves des appareils à vapeur sont publiés et mis en recouvrement à partir de ce jour.

A propos de la conférence. — Le monsieur qui a la spécialité des petits papiers aux inscriptions injurieuses mais qui évite prudemment de se faire connaître par crainte de la correction qui lui est réservée, a encore opéré dans la nuit de vendredi à samedi.

Des placards, confectionnés à l'aide d'un jeu de lettres comme ceux dont on se sert pour marquer les colis, ont été apposés sur les affiches annonçant la conférence des citoyens Légitimus, Pastre et Ferroul ; naturellement ces placards contenaient de stupides injures qui ont fait hausser les épaules aux hommes sensés qui les ont lus ce matin.

Cela n'empêchera pas toutefois les citoyens de venir nombreux applaudir les orateurs.

Le 1er mai. — A l'occasion du 1er mai, les bureaux seront fermés demain lundi.

Délit de balayage. — Le garde Rogé a dressé procès-verbal à M. Dejaeger, propriétaire rue d'Inkermann à Roubaix, pour défaut de balayage devant ses propriétés des rues de Bapaume et du Crêchet à Croix.

Acte de courage. — Hier matin à 8 h. 1/2, deux chevaux attelés à un lourd camion chargé de drèche prirent le mors aux dents en descendant de la rue du Quai et dévalèrent avec rapidité la dangereuse pente qui mène à pont de Croix.

Justement le tramway venant de Lille s'engageait sur le pont quand l'attelage arrivait à proximité. Une grave collision se serait produite sans un courageux citoyen qui se jeta résolument à la tête des animaux et réussit à les détourner juste à temps pour sur liberge du canal.

Nous félicitons sincèrement M. Charles Blanckaert, âgé de 28 ans, épicier et marchand de charbons, Grande Rue, 41, qui est l'auteur de cet acte de courage qui, nous aimons à le croire, sera signalé en haut lieu.

L'attelage qu'il arrêta si à propos appartient à M. Wattel-Leclercq, cultivateur à Flers.

TOURCOING

RENTES DES TRAVAILLEURS

Mlle Zulma Tyteca, 16 ans, demeurant rue des Girondins, bobineuse à l'établissement L. et F. Delmasure, fabricants de bonneterie rue de Tournai, a eu le bras droit contusionné en voulant retenir un écheveau qui s'enroulait autour de l'arbre.

M. le docteur Carette a prescrit un repos de 10 jours.

M. Henri Vandepoortère, 73 ans, demeurant rue de la Croix-Rouge, teinturier chez MM. F. et L. Delmazure, fabricants de bonneterie, rue de Tournai, a reçu sur le bras droit l'eau bouillante contenue dans une cuve qui s'est renversée.

M. le docteur Carette a constaté des brûlures de l'avant-bras et de la main droite et a prescrit un repos d'une dizaine de jours.

Mlle Mathilde Gobert, 18 ans, demeurant rue de Roubaix, 69, fuseautière à l'établissement Jules Delmotte, fabricant de fuseaux, rue de la Tossée, a eu le bout d'un doigt comprimé par la carne de son métier.

M. le docteur Bourgois a constaté une plaie et a prescrit un repos de quelques jours.

Fraude. — Les douaniers de service à la Marlière ont arrêté hier après-midi, vers une heure et demie, le nommé Henri Bergerot, 52 ans, né à Louhans (Saône-et-Loire), demeurant actuellement à Lille, porteur de deux kilos de tabac haché et de cinq jeux de cartes, valeur 35 francs.

Libre-Pensée. — Les adhérents à la Libre-Pensée sont convoqués pour aujourd'hui, à quatre heures précises, chez le citoyen Edouard Vandromme, rue du Calvaire.

Ordre du jour. — Achat d'un matériel.

Les sociétaires absents seront considérés comme ayant accepté les décisions prises.

Jeu de boule à la platine. — M. Jules Ladessous, cabaretier à la Belle-Vue, quartier du Chêne-Houplines, Croix-Rouge, informe les amateurs qu'il fera bouler chez lui de très beaux jambons, le Dimanche 30 Avril 1899.

La mise sera de 0,25. Le jeu commencera à 4 heures de l'après-midi.

Le dimanche 7 Mai, 320 fr. de prix en espèces ; 1er prix 100 fr.

La mise sera de 0,50 ; on pourra prendre 5 mises.

Une trouvaille. — Un citoyen a trouvé dans la rue Nationale, une liste complète de dizainiers et chefs de dizaines de la confrérie N.-D. de l'Usine de l'établissement Tiberghien frères à Tourcoing-les-Francs.

On peut la réclamer chez le citoyen Albert Delesalle, correspondant de l'*Egalité*, 15, rue de la Belle-Vue.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 29 Avril 1899

NAISSANCES. — Jeanne Vanlerberghé, rue de Jamappes. — Jules Hosopé, rue Ste-Hélène. — Théodore Manger, rue des Bons-Pains. — Léon Roger, rue Franklin. — Charles Prouvost, rue de Mouscron. — Désiré Vanconingerbeke, rue de la Lutte.

DÉCÈS. — Norbert Maes, 5 ans, rue Auber, cour Jubert, 4. — Benjamin Leplat, 58 ans, à l'Hôpital-Civil.

Le Dépuratif Delezenne et le Baume Sainte-Geneviève

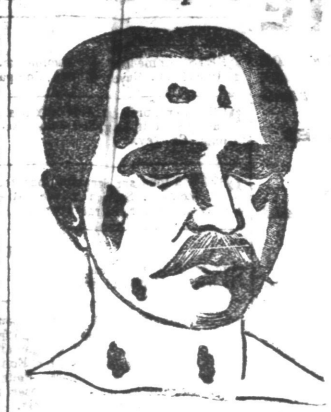

Le Dépuratif Delezenne et le Baume Ste Geneviève ne sont pas des panacées universelles vendus de lointains pays. Ils ont été créés à Lille même, il y a un grand nombre d'années par un savant praticien, M. Delezenne, alors pharmacien rue Royale à Lille. Ils n'ont cessé, depuis, de donner des preuves éclatantes de leur puissance curative, constatées d'ailleurs par les médecins les plus distingués.

Il existe deux sortes de Dépuratifs Delezenne :

1° **Le Dépuratif Delezenne** pour grandes personnes ;

2° **Le Dépuratif Delezenne infantile** (pour enfants).

Ces dépuratifs sont indiqués dans les cas où il y a lieu d'agir par la voie circulatoire pour augmenter l'énergie fonctionnelle de la peau et purifier le sang en facilitant l'élimination des humeurs et âcretés qui le vicient.

Il convient d'en faire usage dans les eczémas, ulcères variqueux, dartres, âcretés, vices du sang, etc.

Le **Dépuratif infantile** réussit très bien à débarrasser les enfants des boubs, croûtes, irritations, impetigo et remplace avantageusement le sirop antiscorbutique et bien d'autres préparations d'une administration souvent difficile. Il a sur toutes ces préparations l'avantage d'être agréable à prendre et de faciliter les fonctions digestives.

Le **Dépuratif Delezenne pour grandes personnes** se prend à la dose de quatre demi-cuillerées à soupe par jour, une heure avant ou deux heures après le repas. On peut le prendre pur, mais il est préférable de le prendre mélangé à un peu d'eau.

Le **Dépuratif Delezenne pour enfants (dépuratif infantile)** se donne aux enfants aux doses suivantes :

De 2 à 4 ans, 2 demi-cuillers à soupe p. jour
De 5 à 7 ans, 3 — —
De 8 à 13 ans, 4 — —
Au-dessus, 5 ou 6 — —

(Toutes ces doses dans un peu d'eau)

Le **Baume Sainte-Geneviève** qui est une variété de pommade, s'emploie dans tous les cas indiqués ci-dessus.

Son emploi suffit sans dépuratif quand il s'agit de démangeaisons ou d'irritations passagères, non occasionnées par un mauvais état du sang.

Il existe trois numéros :

Le N° 1 est pour les **irritations, boutons, impetigo, plaies, coupures, abcès, furoncles ;**

Le N° 2 est pour les **eczémas, dartres et ulcères par suite de varices aux jambes ;**

Le N° 3 est pour les **affections parasitaires** et les **plaies anciennes.**

L'emploi du **Baume Sainte-Geneviève** est très facile et consiste en un simple pansement que l'on applique à la façon d'une pommade ou d'une crème, d'après les indications qui se trouvent sur les étiquettes qui se trouvent sur chaque pot.

Le **Dépuratif Delezenne pour grandes personnes** de même que le **Dépuratif infantile** coûte **4 fr.** le flacon ; franco en gare, **4 fr. 80.**

Le **Baume Sainte-Geneviève** coûte **1 fr. 50** le pot, quelqu'en soit le numéro, franco poste, **1 fr. 70.**

Dépôt dans toutes les pharmacies et notamment :

A LILLE, au Dépôt général chez M. DUBUS, pharmacien, 7, rue des Arts, et chez MM. les Pharmaciens : Courtin, rue Saint-André ; Decroix, rue d'Esquermes ; Fache, rue Pierre-Legrand, à Fives ; Fabre, rue de la Monnaie ; Leclercq, rue Colbert ; Meyeur, rue Saint-Gabriel ; Mairesse, rue de la Louvière ; Ritter, place Richebé ; Dufour, rue des Postes ; Evrard, rue de Douai, ainsi que chez :

MM. Du Plarty, rue de Dunkerque 57, à Armentières ; Deffontaines à Aniche ; Lengrand, à Anzin ; Buquet, Annœullin ; Delattre, rue Meaulens, à Arras ; Blanchard, Avesnes-les Aubert ; Dewinter, à Bailleul ; Debrecker, à Bergues ; Jomin, à Boulogne-sur-Mer, rue Thiers, 30 ; Gendry, à Bavai ; Denis, à Baisieux ; Aussel et Mauguy, à Béthune ; Deschildre, à Comines ; Mercier et Biencourt, à Calais ; Fouquet, à Carvin ; Bont, à Condé ; Maquart, à Canteleu ; Masset, place d'Armes, à Cambrai ; Danès, à Coudekerque-Branche ; Samaon-Fauvenhe, à Croix ; Selles, à Denain ; Roskopf, rue de Bellain, 26, à Douai ; De Lylle, place Jean-Bart, et Scesiaux, rue Neuve, à Dunkerque ; Dignoire, à Estaires ; Motte, à Fourmies ; Brunelle, à Fournes ; Berrier, à Fresnes-sur-l'Escaut ; Bouchaert, à Gravelines ; Dacheville, à Hénin-Liétard ; Gruyelle et Guermonprez, à Haubourdin ; Lernout, à Hazebrouck ; Carrez et Salembier, à Loos ; Cailliez, à La Bassée ; Legay, à Lens ; Lagneau, à Lannoy ; Cousin, à Lourches ; Lequien, à Linselles ; Leclercq, à Le Quesnoy ; Huart, rue de Mons, à Maubeuge ; Parsy, à Mons-en-Barœul ; Verclytte, à Nieppe ; Sajot et Couplet, à Orchies ; Claie, à Raismes ; Corbeaux, Garreth, Hennequant, Leflon, Turlure, Taillier, à Roubaix ; Vanhove, à Steenwoorde ; Tricart, à Stenwerk ; Crapez et Herin, à Saint-Amand ; Broutin, à Somain ; Férez, à Solesmes ; Thelier, rue Wissocq, à Saint-Omer ; Wattiez, à Templeuve ; Claeys et Dubois, à Tourcoing ; Besnard, successeur de Persignat, rue du Quesnoy, à Valenciennes ; Pottiez, à Watten ; Blanckaert, à Wattrelos ; Flament, à Wasquehal ; Beyart, à Lomme ; Leleng, à Wambrechies ; Garin, à Saint-André ; Berthou, rue de Lille, à La Madeleine ; Lesage, à Hellemmes ; Balde, au Pont-de-Marcq ; Behague à Quesnoy-sur-Deûle.

LA MÉDECINE NOUVELLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME

ABONNEMENT : 5 FRANCS PAR AN

Envoyé FRANCO et GRATUITEMENT pendant deux mois à toute demande adressée :

HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE, 19, rue de Lisbonne, PARIS

Le Vitalisme guérit toujours les maladies chroniques. — Soulagement immédiat. — Arrêt instantané de toute douleur. — Phtisie. — Goutte. — Rhumatismes. — Ataxie. — Neurasthénie. Paralysie. — Diabète. — Sénilité, etc.

LILLE

LE PRIX DU PAIN

Dans les Boulangeries Coopératives

Il y a quelques années, lorsque les Boulangeries Coopératives prirent le développement considérable que l'on sait, elles avaient pris pour règle de vendre le pain au prix du jour établi par les patrons boulangers.

Cette façon de faire, permettait, au bout de chaque semestre, aux administrations, de partager entre les associés le trop perçu sous forme de bénéfices qui s'élevent parfois à 10 et 15 centimes par pain, et représentait pour un ménage qui fait une consommation moyenne une somme assez rondelette.

C'était en réalité un moyen automatique d'épargne.

Cette somme servait surtout à acheter quelque vêtement pour les enfants, ou autre objet indispensable dans les familles.

Depuis lors, des grandes boulangeries ont été fondées. Ces boulangeries sont des entreprises purement capitalistes, et, pour attirer la clientèle, elles vendent leur pain au plus bas prix.

Depuis l'époque certaines coopératives, pour résister à cette concurrence, ou par esprit de lutte envers les coopératives sœurs, se mettent aussi à diminuer leur prix de vente.

Elles ne partageront ainsi qu'un très léger bénéfice.

Il y a là selon nous un danger réel.

A Lille, par exemple, où l'esprit coopératif est très développé, sa coopérative « Union de Lille » malgré la concurrence qu'elle a eu à subir de la part de sociétés anonymes, a toujours vendu son pain au prix normal de la boulangerie locale, et cela n'a pas empêché sa prospérité.

Si, ailleurs, on ne le fait pas, c'est parce que l'on a négligé de faire l'éducation coopérative de la masse, ce qui est une faute.

Si les coopératives ne laissent pour guide à leurs membres que le seul bon marché immédiat elles ne tiendront plus le jour où des concurrents assez riches voudront sacrifier quelques centaines de mille francs pour les tuer, conserver ensuite le monopole de la fabrication du pain, et faire payer cher ce monopole aux consommateurs qui auraient épuisé leurs forces en luttes intestines.

Il y a donc là un grand danger sur lequel nous appelons l'attention des Coopérateurs, car loin de se concurrencer les uns les autres, ils devraient plutôt poursuivre l'uniformité des prix de vente, tout en tenant compte des milieux où les coopérateurs se trouvent.

Henri SAMSON.

L'avenue Saint-Maur. — Le Maire de la ville de Lille a l'honneur d'informer ses concitoyens que la circulation sera interrompue du 1er au 10 mai inclusivement sur le chemin d'intérêt commun n° 21, au territoire de La Madeleine, dans la partie dite avenue Saint-Maur, pour l'exécution de travaux.

La circulation des voitures se fera par le chemin dit du Romarin.

PETITE CORRESPONDANCE

UN ABONNÉ, A LILLE. — Liste trop longue pour être insérée ici. — Indiquez-moi vos numéros ou venez me voir ce soir, à 9 heures, au journal.

A. R., 264, A LILLE. — Voyez le juge de paix.

4 A T, A ROUBAIX. — D'après l'art. 364 du Code pénal, le faux-témoin, en matière criminelle, qui aura reçu de l'argent, une récompense quelconque ou des promesses, sera puni des travaux forcés à temps, sans préjudice de l'application du deuxième paragraphe de l'art. 361 qui dit que : si néanmoins l'accusé est condamné